

République Française - Département du Pas-de-Calais
Commune de Vieille-Chapelle - 62136

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017
A 19 H 30 SUR CONVOCATION EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2017**

Séance : 06/2017

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 16 octobre 2017, à 19 H 00, dans la salle du conseil municipal de la mairie de VIEILLE-CHAPELLE, sur convocation en date du 10 novembre 2017.

10 conseillers municipaux étaient présents :

Absents : Mesdames COISNE, GODESENCE, MANTEN et LELEU et Monsieur DECARNIN

Madame COISNE ayant donné pouvoir à Monsieur DUTHOO Jean François

Madame GODESENCE ayant donné pouvoir à Madame PAGES Nicole

Madame MANTEN Marylène ayant donné pouvoir à Madame MOREL Dorothée

L'ordre du jour était le suivant :

- 06 / 2017 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance
- 06 / 2017 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 06 / 2017 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire
- 06 / 2017 / 04- * - Décision modificative N°2
- 06 / 2017 / 05- * - Prime du personnel
- 06 / 2017 / 06- * - Demande de subvention à Artois Comm pour la Ferme de M SENECHAL
- 06 / 2017 / 07- * - Remboursement achat DECATHLON
- 06 / 2017 / 08- * - Demande de subvention AFMTELEPHON
- 06 / 2017 / 09- * - Information sur le PAPI 3
- 06 / 2017 / 10- * - Résultat de l'opération Atlas de la biodiversité communale par Artois comm
- 06 / 2017 / 11- * - Artois Comm Environnement
- 06 / 2017 / 12- * - Mise en sécurité de la rue de la Place
- 06 / 2017 / 13- * - Compte rendu des différents syndicats
- 06 / 2017 / 14- * - Questions diverses
 - Département réception de la demande de subvention pour la 3^{ème} tranche
 - Les différentes dates à retenir
 - Information pour les contrats aidés

06 / 2017 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur DUTHOO Jean François se propose pour être secrétaire de séance. Il est élu à l'unanimité.

06 / 2017 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2017 a été adopté à l'unanimité.

06 / 2017 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Président donne lecture des actes qu'il a signés depuis la dernière réunion du conseil à savoir :

1. Remplacement de Monsieur WAQUET Hervé par Monsieur MURAWSKI Francis

2. Achat de raticide et souricide chez LA CAMDA	94 € 08 TTC
3. Achat du four chez FR Grande cuisine	8 124 € 24 TTC
4. Achats de réfrigérateur chez HENRI JULIEN	1 536 € 00 TTC
5. Assurer les données informatiques chez REX ROTARY	83 € 00/mois + une cotisation 148 € 00/annuelle (5 ans)
6. Achat de sèche-mains chez FR Grande cuisine	739 € 20 TTC
7. Achat kit lampe TIB chez PA COMMUNICATION	210 € 00 TTC
8. Achat de tables et chaises chez ADEQUAT	2 277 € 96 TTC
9. Achat de lampes chez YESSS ELECTRIQUE	1 240 € 27 TTC
10. Travaux supplémentaires à l'école par Actif TP	2 993 € 82 TTC
11. Travaux supplémentaires entreprise DUMONT	2 585 € 77 TTC

06 / 2017 / 04- * - Décision modificative N°2

Monsieur le Président signale qu'il y a lieu de prendre une décision modificative pour le paiement des locaux de l'ex-ADMR, car ceux-ci ont été affectés au chapitre 23 construction alors qu'ils doivent l'être au chapitre 21 et plus particulièrement à l'article 21318 et propose la décision modificative N°2 comme suit :

INVESTISSEMENT	BP 2017	A ENLEVER	A AJOUTER
Dépenses		267 000,00 €	267 000,00 €
Chapitre 23	744 263,15 €	135 000,00 €	
21318 ADMR			239 000,00 €
678 autres charges exceptionnelles		28 000,00 €	
023 virement à la section d'investissement			28 000,00 €
16412 remboursement par anticipation		76 000,00 €	
RECETTES			
021 virement de la section de fonctionnement		28 000,00 €	
TOTAL		267 000,00 €	267 000,00 €

06 / 2017 / 05- * - Prime du personnel

Monsieur le Président signale que lors de la dernière réunion des adjoints, les montants des primes pour le personnel a été discuté. Il a été décidé pour cette année :

une prime de 250 € 00 pour Madame COLMANT Julie, en contrat CUI,
une prime de 300 € 00 pour Monsieur MURAWSKI Francis (en remplacement de M. WAQUET),
une prime de 250 € 00 pour Madame LAROCHE Virginie,
une prime de 500 € 00 pour Madame GUILLOT Sylvie,
une prime de 600 € 00 pour Madame LIBBRECHT Camille (fonction d'ATSEM),
une prime de 700 € 00 pour Madame SOUILLART Virginie, Madame CRANKSHAW Marie Suzanne et Madame LAZARO Marie Paule, ainsi que Monsieur SOCKEEL Guy (ancienneté et responsabilités).

Monsieur le Président propose de délibérer sur ces montants,

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

06 / 2017 / 06- * - Demande de subvention à Artois Comm pour la Ferme de M SENECHAL

Monsieur le Président indique avoir établi une demande de subvention auprès du Département pour un appel à projet innovation territoriale pour la ferme de Monsieur SENECHAL. Madame CAPPELLE,

du Département ayant été informée par la presse de la réunion de l'assemblée générale de « Sourires d'autistes », elle a pris contact avec Monsieur le Maire pour l'informer de cet appel projet et elle a proposé son aide par établir ce dossier.

Monsieur le Président donne lecture de caractérisation de l'innovation à savoir le contexte (Sur quels constats de départ s'appuie le projet, Quel est le besoin à mieux satisfaire, quels sont les problèmes à résoudre ? Les éléments de réponse indiquent que la commune a bénéficié d'un legs, une ferme bâtie sur 2 hectares en 2007. Le testament précisait l'obligation d'y développer une vocation sociale. En parallèle, une démarche était menée par des parents de jeunes autistes, confrontés à l'absence de solution d'accompagnement de leurs enfants, au-delà des 20 ans. Ceux-ci réfléchissaient alors à la création d'un lieu de vie sur le territoire de l'Artois. La ferme était une opportunité pour mettre en adéquation les projets de « Sourires d'Autistes » (association créée par les parents) et le respect, par la commune, des termes testamentaires.

Monsieur le Président explique que ce dossier était complexe à monter au vu des différentes questions posées.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de l'autoriser à faire cette demande d'appel à projet « innovation territoriale » pour la ferme de Monsieur SENECHAL pour un montant de 20 000 € 00.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

06 / 2017 / 07- * - Remboursement achat DECATHLON

Monsieur le Président explique aux membres du conseil municipal qu'il a dû régler l'achat de cartes cadeau au magasin DECATHLON à FOUQUIERES LES BETHUNE. Le magasin n'acceptant pas le paiement par virement, Monsieur DESSE a donc payé le montant de la facture de 740 € 00 sur son compte personnel. Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de lui rembourser cette somme.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour lui rembourser la somme de 740 € 00.

06 / 2017 / 08- * - Demande de subvention AFMTELETHON

Monsieur le Président donne lecture de l'AFMTELETHON sollicitant une subvention. Monsieur le Président propose de faire la réponse indiquant que la commune participe au TELETHON avec les communes de LA COUTURE et RICHEBOURG et que des activités communes seront faites ce jour là.

06 / 2017 / 09- * - Information sur le PAPI 3

Monsieur le Président signale qu'il a assisté à la réunion concernant le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) 3 du bassin versant de la Lys. Le coût du programme s'élève à 24 600 000 €. Le plan de financement projeté se répartit à 38 % pour l'Etat, 29 % pour l'agence de l'eau Artois Picardie, 33 % restant à la charge des maîtres d'ouvrages. 38 ouvrages sont prévus. Ce programme comporte 7 axes :

1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
2. surveillance et prévision des crues et des inondations
3. alerte et gestion de crise
4. prise en compte du risque dans l'urbanisme
5. actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
6. ralentissement des écoulements
7. gestion des ouvrages existants

Synthèse

Le PAPI 3 du bassin versant de la Lys propose des actions structurelles et non-structurelles qui répondent aux enjeux de prévention des inondations du territoire identifiés dans la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation de la Lys (SLGRI). Les parties prenantes ont approuvé cette stratégie en octobre 2016. Le plan d'actions du PAPI 3 a été établi, sur cette base, en concertation avec les parties prenantes. Il permet de mettre en œuvre de SLGRI, conformément aux attentes de la Directive Européenne.

Les actions structurelles du PAPI 3 (travaux de l'axe 6) présente un très haut niveau d'efficience financière à horizon 22 ans, avec presque 2.1 millions d'euros de dommages évités chaque année.

L'analyse multicritères du programme identifie la nécessité de compléter la sauvegarde des enjeux du territoire non protégés par les travaux programmés. Ce complément repose sur des mesures non-structurelles qui comprennent en particulier un diagnostic approfondi concerné de la vulnérabilité du territoire à l'échelle communale

06 / 2017 / 10- * - Résultat de l'opération Atlas de la biodiversité communale par Artois comm

Monsieur le Président propose à Madame PRUVOST Charlotte de lire la lettre d'Artois Comm, du service environnement concernant le résultat de l'appel à candidature pour l'opération « atlas de la biodiversité communale qui stipule que notre commune a été retenue pour ce projet. Madame MARSZALEK, éco garde du service de la communauté d'agglomération va prendre contact pour la remise de la convention.

Monsieur le Maire remercie Madame PRUVOST et Lestrem Nature pour avoir répondu à cet appel à candidature et surtout pour avoir rempli ce dossier qui n'était pas simple.

06 / 2017 / 11- * - Artois Comm Environnement

Monsieur le Président signale qu'il a assisté à la réunion de la commission environnement le 7 novembre.

Il a été question du plan déchets – extension sur le territoire des 35 communes nouvellement élues :

- Mise en place de bacs roulants pour les ordures ménagères et les déchets recyclables dans tous les foyers de l'ex CAL.
- Harmonisation des fréquences de collecte sur l'ensemble du territoire, fréquence hebdomadaire pour les ordures ménagères, fréquence une semaine sur deux pour les déchets recyclables
- Redécoupage de nouveaux itinéraires de collecte en intégrant la collecte mono-latérale, la collecte mono-riper. recenser et traiter les points noirs
- Proposer le compostage à domicile pour traiter les bio-déchets
- Le Service Collecte des déchets sera en mesure d'entreprendre le travail d'enquêtes, d'information et de distribution des bacs et composteurs

06 / 2017 / 12- * - Mise en sécurité de la rue de la Place

Monsieur le Président signale qu'il a envoyé une lettre d'intention de travaux de sécurisation de la rue de la place dans le centre bourg au niveau du Département dans le cadre du programme d'aide départemental en faveur des territoires ruraux.

Monsieur le Président montre ensuite l'étude en avant projet et la proposition d'aménagement de la rue de la place au centre bourg effectué par MOBESTA, qui prévoit un plateau ralentisseur face à la mairie pour un cout de 22 000 € HT, la réalisation d'une « Ecluse » pour un montant de 9 000 € 00HT et la réalisation de deux marquages au sol d'éveil au droit de la sortie du nouveau lotissement et face

au restaurant pour un cout de 9000 € 00 HT soit pour un montant HT de 40 000 € 00 et un montant TTC de 48 000 € 00. Monsieur le Président signale que ces plans ont été validés par les responsables de l'Equipement de CAMBRIN. Monsieur le Président propose de faire une demande de subvention pour les amendes de police et une autre au titre de l'Osmoc.

Monsieur le Président demande de l'autoriser à faire ces 2 demandes. Après délibération 8 sont pour et 2 abstentions.

06 / 2017 / 13- * - Compte rendu des différents syndicats

06 / 2017 / 13.01 le SIADEBP

Monsieur LEWEURS Serge signale que la communauté de communes de FLANDRE LYS va bien récupérer les communes de FLEURBAIX, LAVENTIE et SAILLYS SUR LA LYS. Il indique que le Président va devoir démissionner. Il a également été question de la construction du nouveau local pour les services techniques pour un coût de 1 418 000 €00 avec un emprunt sur 20 ans à un taux de 1.73 %. L'endettement est de 17 %. Une prime exceptionnelle a été accordée pour la DRH, il a été question des créances irrécouvrable. En 2020 augmentation de M3 d'eau dû à l'assainissement.

06 / 2017 / 13.02 LE SIAD

Monsieur CRESSON Eric signale qu'il a assisté à l'Assemblée Générale du SIAD. Il y a 91% du taux d'agrément utilisé, la moyenne d'âge est de 76 ans. Pour l'ESAD, 82% du taux d'agrément utilisé, il y a eu 105 entrées. 35 % pour les maladies cardio-vasculaires 65% pour la maladie d'Alzheimer

06 / 2017 / 14- * - Questions diverses

06 / 2017 / 14.01 Département réception de la demande de subvention pour la 3^{ème} tranche

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier du Département qui accuse réception de la demande de subvention pour la restauration de la 3^{ème} tranche des travaux de la ferme de Monsieur SENECHAL.

06 / 2017 / 14.02 Les contrats aidés

Monsieur le Président signale qu'il a reçu une note de la Préfecture qui indique que les communes rurales continueront à bénéficier de contrats aidés, la durée des contrats sera entre 1 an et 18 mois, avec une formation pour ces contrats. Monsieur le Président propose de regarder pour mettre en place un contrat aidé pour épauler Monsieur SOCKEEL Guy. Monsieur MALY pose la question des contrats en alternance. Monsieur le Président précise qu'il va se renseigner pour savoir si un établissement public peut recruter quelqu'un en alternance.

06 / 2017 / 14.03 Porte de la Chapelle chez Madame FRUCHART

Monsieur le Président signale qu'il a demandé un devis pour la réparation de la porte de la Chapelle chez Madame FRUCHART, le coût TTC est de 1 809 € 19. en effet, la chapelle étant peut-être située sur la propriété de Madame FRUCHART, elle fait néanmoins parti du patrimoine de la commune. Il

est donc demandé de vérifier à qui appartient la chapelle, et le cas échéant, d'établir une convention avec le propriétaire pour la maintenir en état.

06 / 2017 / 14.04 Bibliothèque Médiathèque

Monsieur le Président donne lecture de la lettre d'intention de réhabiliter les anciens préfabriqués en bibliothèque médiathèque dans la cadre du dispositif d'équipements et d'aménagement au niveau du département. Le projet est estimé pour un coût total de 150 000 € et l'acquisition de mobilier et d'équipements périscolaires est estimé à 15 000 € 00, avec une sollicitation de subvention de 30 % pour la réhabilitation, soit 45 000 € et 2500 pour la l'acquisition de mobilier. La commune peut également solliciter les fonds de concours d'Artois-comm.

06 / 2017 / 14.05 Portes de la chapelle Saint Liévin

Il est signalé que la peinture des portes et des planches de rive de la chapelle Saint Liévin se dégrade fortement. On demande à Monsieur le Président de regarder si la garantie décennale peut encore fonctionner.

06 / 2017 / 14.06 la micro-crèche

Monsieur le Président indique qu'il a rencontré Madame GUILAIN pour la micro-crèche. Elle peut avoir une subvention d'équipement, mais il lui faut un chiffrage complet du coût des travaux de mise aux normes (investissement + fonctionnement). Monsieur le Président indique qu'il a fait une demande auprès de Monsieur LEMAY, qui va chiffrer la mise aux normes de la première partie, avec la pose d'un velux sur le toit arrière droit, le coût de la peintre spéciale, le sol souple, le remplacement des portes, la constitution du dossier de la déclaration préalable, afin que Madame GUILAIN puisse faire sa demande et avoir l'accord de la BGE. Monsieur LEMAY préconise à Monsieur le Président de missionner un bureau de contrôle pour la conformité des travaux. Monsieur le Président signale que Madame GUILAIN a déjà reçu plusieurs demandes. Elle prévoit une ouverture de la micro crèche pour septembre 2018. Monsieur le Président précise qu'il veut mettre ce bâtiment à disposition aux normes pour demander un loyer qui ne soit pas contesté.

06 / 2017 / 14.08 Voyage scolaire

L'école des 2 rivières et plus particulièrement les enfants de la classe de Madame HUET envisagent de mettre en place un séjour découverte au Futuroscope. Lors du dernier conseil d'école, il a été précisé qu'il y a des donateurs qui se sont manifestés et aussi les parents qui vont faire des activités pour financer le projet. Monsieur le Président propose qu'une subvention d'environ 20€00 par enfant soit proposée au budget 2018, ce qui correspond à ce qui avait déjà été fait, il y a quelques années, du temps de l'ancien directeur d'école. Monsieur le Maire rappelle enfin que la commune a beaucoup investi dans l'école depuis les 4 dernières années.

06 / 2017 / 14.09 OVH

Monsieur MALY souligne qu'il est contacté par la Société OVH pour le renouvellement du nom de domaine. Monsieur le Président signale que cela a été fait.

06 / 2017 / 14.10 Eclairage de Noël

Monsieur MALY demande si cette année, il est prévu de mettre des illuminations pour Noël. Monsieur le Président lui répond que cela sera fait très prochainement et il est demandé à Eric CRESSON que les guirlandes soient installées début décembre.

06 / 2017 / 14.11 différents courriers

Monsieur LEWEURS demande si Monsieur le Président a eu des réponses suite au courrier adressé à Artois-comm concernant le kilométrage des eaux pluviales. Monsieur le Président indique que le personnel d'Artois-comm est venu vérifier sur place et qu'il a mesuré un kilométrage est de 4 Km 900 ce qui devrait faire baisser un peu la cotisation à Artois-comm pour les eaux pluviales.

Concernant les cours d'eau du SIAAAH, Monsieur le Maire a reçu les services, notamment Monsieur MARTEL, et il est envisagé qu'Artois Comm prendrait en charge le courant GUISLAIN et celui des Annettes. Le courant du BREUCQ et des busettes resteraient à la charge de la commune pour l'instant.

06 / 2017 / 14.07 Les différentes dates à retenir

Le samedi 18 novembre	Réunion des nouveaux habitants
Le samedi 25 novembre	Concours de belote « Amitié Détente »
Le samedi 2	TELETHON
Le samedi 9	Arbre de Noël Comité d'Animation et des Fêtes
Le samedi 16	Vente divers objets pour le voyage de l'école au Futuroscope
Le samedi 24 décembre	Passage du Père Noël
Samedi 6 janvier	Cérémonie des Vœux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 H 50.


Jean-Michel DESSE
Maire